

12 jan 2007 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 12 janvier 2007](#)

Marché public Défense

Maintenance des radeaux de sauvetage placés à bord des navires de la composante maritime belge

Maintenance des radeaux de sauvetage placés à bord des navires de la composante maritime belge

Sur proposition de M. André Flahaut, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a autorisé la conclusion d'un marché pluriannuel de services à durée indéterminée et à bordereau de prix relatif à la maintenance des radeaux de sauvetage placés à bord des navires de la composante maritime belge. Le contrat comporte principalement l'examen périodique réglementaire pour les radeaux de sauvetage gonflables automatiques de marques RFD, y compris leur remplacement lors d'un déclassement technique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe